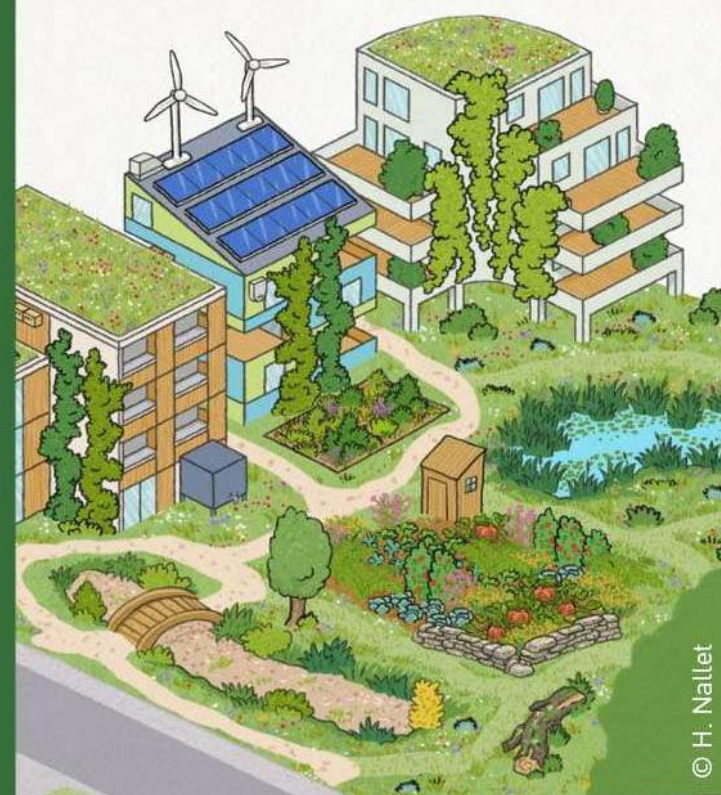


THÈME 2017

**Aménager
rénové
et bâtir
en favorisant
la biodiversité**



© H. Nallet

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE



Convention sur la
diversité biologique

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

Plante & Cité
Ingénierie de la nature **en ville**

natureparif

Agence régionale pour
la nature et la biodiversité

île de France



Modalités de participation



4 catégories de collectivités françaises peuvent participer :

- Communes de 2 000 à 20 000 habitants
- Communes de 20 001 à 100 000 habitants
- Communes de plus de 100 000 habitants
- Intercommunalités (CC, CA, CU, métropoles)

Une participation à la carte



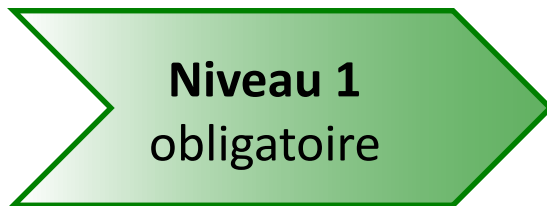
Labellisation



Recueil d'actions
exemplaires

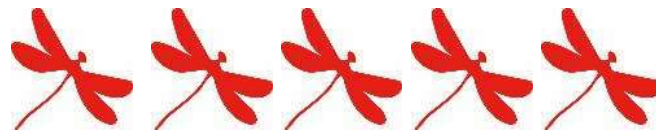


Capitale française
de la Biodiversité



Etape 1 – obligatoire pour tous

- **Remplir le Questionnaire** : format PDF interactif
 - Informations sur la collectivité et questions générales
 - 3 chapitres et une quarantaine de questions
 - S'auto-évaluer et obtenir le label exprimés en **libellules** de 1 à 5 en fonctions des points obtenus



Etape 2 – optionnelle

- **Renseigner au moins 1 fiche-action**
 - En lien avec le thème de l'année
 - Pas de projet mais des réalisations
 - Pour figurer dans le recueil d'actions et la base de données en ligne
 - Si la ou les actions présentées sont jugées exemplaires par le CST (triple-lecture selon grille d'évaluation SNB)



Etape 3 – conditionnelle

- **Renseigner les 3 fiches-actions**

- 1 action en lien avec le thème de l'année par chapitre :

- planification et aménagement du territoire

- biodiversité locale : gestion et suivi

- biodiversité et citoyenneté

- Sur la base du questionnaire + 3 fiches-actions

- le CST sélectionne les meilleures candidatures

Etape 3 – conditionnelle

- **Recevoir une visite de terrain**
 - 1 journée, entretien en salle 1h puis terrain
 - Rapport de visite rendu public
- **Figurer au palmarès**
 - Être désigné lauréat dans une des catégories nationales, toutes catégories ou d'un prix régional



Calendrier

- Ateliers régionaux → du 2 février au 23 mars 2017
- Candidatures → de la mi-février au 2 mai 2017
- Visites d'évaluation → juin-juillet 2017
- Résultats → fin septembre 2017

1 site internet dédié :

- Présentation
- Questionnaire
- Règlement
- Comité scientifique et technique
- FAQ, glossaire et ressources documentaires
- Ateliers
- Recueils d'actions exemplaires
- Partenaires

www.capitale-biodiversite.fr



Capitale_Biodiv

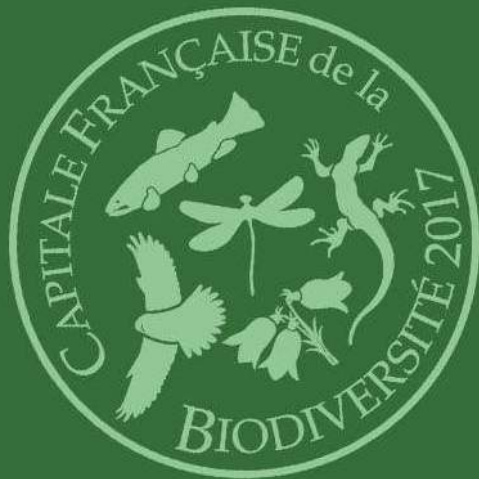
Thème 2017

**Aménager,
rénover et bâtir
en favorisant
la biodiversité**



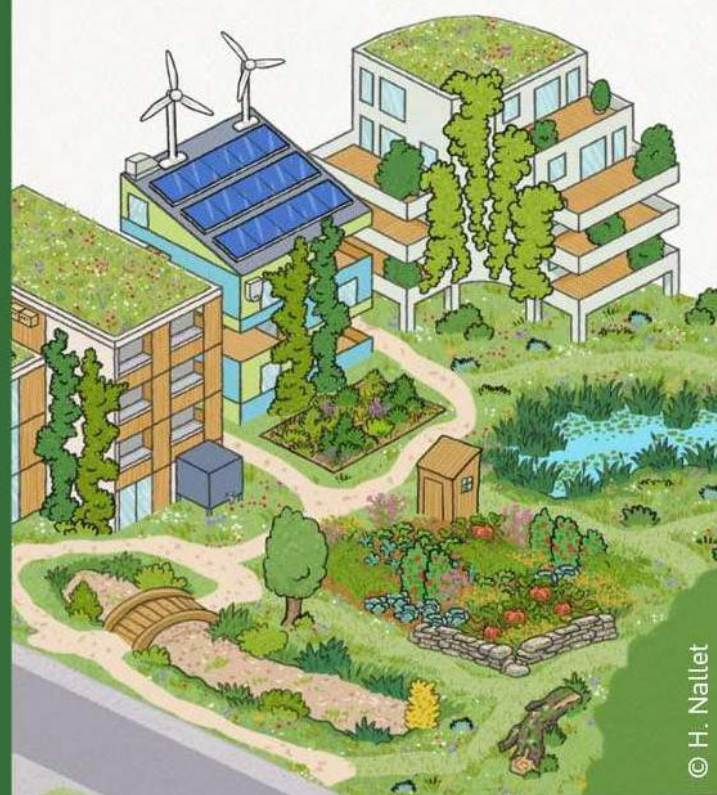
Un thème à comprendre au sens large et à toutes les échelles :

- **Territoire**
documents d'urbanisme, TVB, planification...
- **Quartier ou îlot**
aménagement, eaux pluviales, espaces verts...
- **Bâti ou parcelle**
architecture, végétalisation, matériaux...



THÈME 2017

Aménager
rénové
et bâtir
en favorisant
la biodiversité



© H. Nallet

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE



Convention sur la
diversité biologique

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

Plante & Cité
Ingénierie de la nature en ville

natureparif

Agence régionale pour
la nature et la biodiversité

île de France

